

Le 1^{er} juin 1988, le député libéral Brian Tobin a demandé au premier ministre suppléant s'il savait que les représentants de la Saint John Shipbuilding Ltd. avaient écrit à ceux de la Paramax Electronics, à Montréal, pour se plaindre des nombreuses fois où cette dernière avait manqué à ses obligations contractuelles. M. Tobin a également demandé si des vérifications régulières du projet des frégates avaient été ordonnées. L'honorable Stewart McInnes, ministre des Travaux publics, a répondu qu'il était effectivement au courant de ces allégations, et il a ajouté :

La vérification pour 1986 est maintenant terminée. Celle pour 1987 est à moitié achevée et, à ce jour, on n'a découvert aucune irrégularité ou sujet de mécontentement. Nous surveillons de près la situation. Nous sommes satisfaits de la façon dont le contrat a été exécuté.¹⁰

À l'occasion d'une nouvelle séance de questions qui s'est déroulée le lendemain à la Chambre, M. Tobin a déclaré avoir en sa possession des documents internes de la compagnie décrivant le processus d'adjudication des contrats :

Les documents... établissent clairement que Paramax a accordé des contrats valant plus de 100 millions de dollars sans appel d'offres à des filiales d'Unisys, société mère de Paramax dont le siège social est aux États-Unis. Pourquoi le gouvernement a-t-il approuvé un processus supprimant toute concurrence et donc toute possibilité d'économiser des deniers publics ?

Ce à quoi le ministre des Approvisionnements et Services a répondu :

... Comme il s'agissait d'un contrat de sous-traitance à forfait, les conditions du contrat avec l'entrepreneur principal, la Saint John Shipbuilding, ont été respectées.¹¹

Le programme d'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire a provoqué de nombreuses discussions. Le 19 novembre 1987, le député libéral Doug Frith a demandé au gouvernement si le Canada avait entamé avec les États-Unis des négociations sur le transfert de la technologie propre aux sous-

¹⁰ Débats de la Chambre des communes, 1^{er} juin 1988, p. 15978.

¹¹ Débats de la Chambre des communes, 2 juin 1988, p. 16061.